

1. Généralités

Chaque personne porte un prénom personnel, un nom patronymique ou nom intermédiaire (prénom du père) et un nom de famille (nom du grand-père ou de la famille sous lequel elle est connue). Les trois noms figurent sur les actes de naissance. Les hommes ajoutent le suffixe -ov ou -ev au nom du père, les femmes celui de -ova ou -eva au nom du père et au nom de famille.

2. Port du nom dans le cas des conjoints

Les conjoints décident, lors de la conclusion du mariage, s'ils veulent conserver chacun leur propre nom de famille, porter l'un des deux noms en tant que nom de famille commun ou ajouter le nom du conjoint à leur propre nom.

3. Port du nom dans le cas des enfants

L'enfant dont la filiation paternelle a été établie reçoit, outre un nom personnel, le prénom et le nom de famille du père avec les suffixes correspondant au sexe. L'enfant illégitime reçoit le prénom et le nom de la mère avec les suffixes correspondants. Tous les enfants du même lit portent le même nom de famille.

4. Particularités

Le nom du père ou de la mère, à savoir le nom intermédiaire, est inscrit comme deuxième prénom.

5. Exemples

Passeport de l'homme :	Radoslav Angelov Petrov
Enregistrement en Suisse :	Radoslav Angelov <u>Petrov</u>
Passeport de la femme :	Denitza Simeonova Vassileva
Enregistrement en Suisse :	Denitza Simeonova <u>Vassileva</u>
Passeport de l'enfant :	Vassilka Radoslavova Petrova
Enregistrement en Suisse :	Vassilka Radoslavova <u>Petrova</u>

6. Caractères non-latins et non-cyrilliques : transcription appliquée par les offices des passeports

Tous les documents bulgares sont en cyrillique avec une transcription phonétique en caractères latins.